

Au moins 2.000 places d'accueil SUPPRIMÉES EN 2017

Selon nos informations, le nombre de places pourrait être réduit à 16.000

► D'après nos informations, le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Theo Francken (N-VA) se penche sur un nouveau plan de fermeture des places d'accueil. L'objectif serait d'arriver à 16.000 places, soit 10.000 de moins que ce que l'on compte actuellement en Belgique.

Du côté du cabinet Francken, on nous confirme que "nous sommes en train d'élaborer ce plan", sans toutefois fournir plus de détails.

Chez Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, on parle d'une suppression de 2.000 à 3.000 places en 2017. "En 2016, conformément à ce qu'a décidé le gouvernement, 10.000 places ont été supprimées. 30 devaient être fermés, 24 l'ont effectivement été. Il en reste donc 6 en 2017. Pour l'année 2017, il y a bien un plan sur la table mais pour le moment, rien n'est encore décidé. C'est le cabinet du ministre qui mène la danse et la décision sera prise par le gouvernement après des négociations. La suppression des places, et donc la capacité d'accueil, dépend de nombreux facteurs, comme le nombre d'arrivées

de demandeurs d'asile, le nombre de décisions prises par le CGRA (l'instance qui délivre les statuts de réfugiés ou de protection subsidiaire, Ndlr) mais aussi les accords de relocalisation des demandeurs d'asile en Europe depuis la Grèce et l'Italie", précise Benoît Mansy, porte-parole de Fedasil.

La capacité d'accueil est aujourd'hui de 26.200. Les centres sont occupés à 90 %

La capacité d'accueil est aujourd'hui de 26.200 places, dont 9.200 sont en ILA (Initiative locale d'accueil). Ces places sont mises à disposition par les CPAS.

À noter que les ILA ne sont pas à charge financière des CPAS mais bien du fédéral, qui leur verse des subsides pour accueillir les demandeurs d'asile. Il n'est donc pas question, comme le laissent entendre de nombreux préjugés, que les CPAS privilégient les demandeurs d'asile au détriment des Belges qui vi-

vent dans la précarité.

Une suppression massive pourrait toutefois s'avérer problématique pour les centres.

En effet, d'après Fedasil, en raison de la fermeture des places l'année dernière, le taux d'occupation des centres ouverts a grimpé à 90 % et ceux des ILA à 81 %.

Toutefois, les tractations politiques étant encore en cours, la question de savoir quelles places sont concernées reste sans réponse.

QUOI QU'IL EN SOIT, en réduisant la capacité d'accueil à 16.000 places, Fedasil retrouvera en tout cas "la capacité normale et structurelle dont nous disposions avant la crise migratoire", explique Benoît Mansy. En effet, 16.000 places, c'est ce que Fedasil estime suffisant pour gérer l'accueil des demandeurs d'asile, hors crise. "À cela, il faut rajouter 7.000-8.000 places tampons, qui peuvent être ouvertes très rapidement en cas de crise. Même en cas de suppression, cette réserve est toujours prévue", conclut-il.

Sarah Freres